

# Aux petits soins des **enfants malades**

**Le 15 février, la Journée internationale de sensibilisation au cancer de l'enfant met en lumière cette maladie qui touche en France près de 2500 enfants chaque année. À Montpellier, l'association La CLE est, depuis 25 ans, au service de ces jeunes malades. Mais aussi de leurs proches, pour qui, ils ont créé une « Maison des Parents ».**



Cécile Galzy, Présidente de l'association La CLE, conserve les souvenirs des familles qui ont séjourné à la Maison des Parents.

« Si les enfants hospitalisés ont besoin du soutien sans faille de leurs parents pendant la journée, ces derniers se retrouvent seuls une fois le soir venu, explique Cécile Galzy, Présidente de l'association La CLE, L'aide aux Cancers et Leucémies chez l'Enfant. Avec la Maison des Parents, située à proximité des lieux de soins, nous leur offrons une épaule solide sur laquelle ils peuvent s'appuyer et une solution d'hébergement peu onéreuse ». Créée en 1993, cette maison est un lieu de vie, d'échanges mais aussi d'hébergement

pour ces parents qui accompagnent leurs enfants admis, pendant plusieurs mois, dans les services d'oncologie et de pédiatrie des hôpitaux Lapeyronie et Arnaud de Villeneuve à Montpellier.

## **63 familles aidées**

Achetée, financée et entretenue par l'association, la Maison des Parents s'étend sur 450m<sup>2</sup>. Elle possède 13 chambres, pouvant accueillir près d'une trentaine de personnes. « Son taux d'occupation est

actuellement de 90 %, indique Cécile Galzy. En 2013, 63 familles ont été hébergées pendant près de 1470 jours ». « Sans cette maison, je ne sais pas comment j'aurais fait. J'échange beaucoup avec les autres parents et c'est un soutien moral très important au quotidien », explique Reda Khyat, père d'un enfant hospitalisé à l'hôpital Arnaud de Villeneuve et résident à la Maison des Parents depuis près d'un an.

## **Des actions au quotidien**

L'association La CLE, créée il y a 25 ans à Pérols, intervient également en milieu hospitalier. Pour améliorer le confort des enfants et de leurs parents, elle fournit des draps colorés, des jeux, des jouets et a participé à l'aménagement d'une salle réservée à l'annonce des diagnostics à l'hôpital. « Des cours d'arts plastiques, des sorties à l'extérieur, des rencontres sportives et des spectacles sont également proposés aux enfants hospitalisés », complète Cécile Galzy. L'ensemble de ces actions est possible grâce au dévouement de la quinzaine de bénévoles de l'association, mais aussi avec le soutien des nombreux donateurs, permettant ainsi, de rendre moins difficile le séjour des familles à l'hôpital.



# Prix de la Légion d'Honneur : les apprentis au premier plan

Valoriser et soutenir les apprentis des métiers manuels du département de l'Hérault, c'est l'objectif des Prix de la Légion d'Honneur remis, chaque année, par la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH). La troisième édition de cet événement, soutenu par Montpellier Agglomération, se déroule dimanche 16 février au Corum de Montpellier.



En 2013, lors de la seconde édition des Prix de la Légion d'Honneur, 10 apprentis ont été récompensés par les Prix d'Excellence et du Courage, dans cinq catégories : « Agriculture et Métiers de la Mer », « Bâtiments et Travaux Publics », « Métiers de Bouche », « Services à la personne, Soins, Esthétique » et « Autres Métiers Manuels ».

« Recevoir un Prix de la Légion d'Honneur, ce n'est pas une distinction parmi d'autres, explique Danielle Aben, Présidente départementale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur dans l'Hérault, mais un label de mérite pour le travail fourni par ces jeunes apprentis issus, pour la plupart, de milieux modestes, et un véritable gage de qualité pour les employeurs ». Fleuriste, serrurier, coiffeur, maçon, pâtissier ou cuisinier,

autant de savoir-faire manuels « souvent mal considérés par la société », selon Danielle Aben, que la Société des Membres de la Légion d'Honneur a souhaité mettre en avant lors de cet événement annuel. Après une première sélection effectuée par les centres de formation, le jury de la SMLH choisit, au cours du mois de janvier, les apprentis les plus méritants et les plus talentueux parmi le vivier de talents retenu.

## Des parrains très présents

Depuis leur sélection jusqu'à l'obtention de leur premier emploi, les jeunes élèves sont accompagnés par un parrain appartenant à la Légion d'Honneur. « Les apprentis sont bien encadrés et bénéficient du réseau professionnel de leurs tuteurs, qui évoluent dans le même domaine professionnel qu'eux.

Ils sont également encouragés à poursuivre leur formation au-delà du CAP, afin d'entrer sur le marché du travail avec de solides bagages », détaille Danielle Aben. « En tant que parrain, notre rôle est de les épauler. C'est-à-dire les aider, par exemple, à rédiger leur CV, des lettres de motivations », explique Jacques Gravegeal, ancien parrain d'un lauréat et Président du Syndicat des Vins de Pays d'Oc.

## 12 000 euros de dotations

Pour cette nouvelle édition des Prix de la Légion d'Honneur aux Apprentis des Métiers Manuels, qui se déroulera le 16 février au Corum, près de 12 000 euros de dotations seront partagés entre les différents lauréats. Des récompenses qui leur permettront de financer, par exemple, leur permis de conduire ou l'achat d'équipements professionnels onéreux, et ainsi, de mettre toutes les chances de leur côté pour trouver un premier emploi.

## Le saviez-vous ?

- L'Ordre national de la Légion d'Honneur est la plus élevée des distinctions nationales. Instituée en 1802 par Napoléon Bonaparte à la sortie de l'Ancien Régime et de la Révolution Française, elle récompense « les mérites éminents acquis au service de la Nation » à titre civil ou militaire.
- Actuellement, on dénombre près de 93 000 légionnaires en France et à l'étranger. L'admission et l'avancement dans l'Ordre, aux rangs de Chevalier, Officier, Commandeur, Grand Officier et Grand-Croix, sont prononcés par le Président de la République.

**d'infos**  
[sites.google.com/site/semilhherault](http://sites.google.com/site/semilhherault)

## Témoignages de lauréats 2013



« Ce prix récompense mon parcours »  
**Joffrey Trijaud**, maçon

Joffrey Trijaud, 27 ans, travaille actuellement sur un chantier de construction situé dans le ZAC des Grisettes.

« J'ai été très surpris et honoré de recevoir ce prix, qui récompense mon parcours, en tant que jeune apprenti, pendant mon Baccalauréat Professionnel en maçonnerie au CFA BTP 34 à Montpellier. Ce sera assurément une bonne référence pour montrer mon potentiel à mes futurs recruteurs. La dotation m'a permis d'acheter un ordinateur portable, indispensable pour le diplôme d'Assistant Chef de Chantier que je prépare à l'IUT depuis la rentrée, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. En parallèle, je travaille en alternance dans une grande entreprise de construction de la région ».



« Un véritable atout sur mon CV »  
**Lucille Troquereau**, coiffeuse

Lucille Troquereau est employée en alternance dans un salon de coiffure, où elle peut continuer à perfectionner sa technique.

« L'obtention de ce prix est un véritable atout ! La responsable du salon de coiffure, où je travaille actuellement en alternance, en est très fière. Elle l'a déjà montré à plusieurs clientes. C'est une belle forme de reconnaissance pour mon travail. Une fois inscrit sur mon CV, c'est une ligne supplémentaire qui attirera l'attention de mes employeurs et permettra de me distinguer des autres candidats. Je termine mes études en juin prochain. Ensuite, je vais continuer à engranger de l'expérience et pourquoi pas, dans quelques années, ouvrir mon propre salon de coiffure ».